

DU MERC 29 AVRIL AU 1ER JUILLET 2026

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU



**RÉVEILLONS LA
NATURE ENDORMIE...
(AVRIL MAI)**

**CRÉE DES HISTOIRES
DONT TU ES LE
HÉROS...
(JUN JUILLET)**



**Inscriptions du 31 mars au 10 avril
pour la période**

Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram: @alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: Google

Modalités: Pour les mercredis, toute inscription enregistrée sur une période sera systématiquement facturée.

Les absences justifiées par certificats médicaux doivent être transmises au **maximum dans les 3 jours suivants l'absence.** (cf règlement intérieur)

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge.

Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles.

Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2025-2026 **Age de l'enfant**

LA MILESSSE	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay , rue des écoles en priorité pour les familles de La Milesse et Aigné	3-5 ans
SAINT SATURNIN	Centre Culturel Val de Vray , rue de l'église en priorité pour les familles de St Saturnin Accueil périscolaire du groupe scolaire de Saint Saturnin , rue des écoles, pour toutes les familles des trois communes	3-5 ans pour tous les 6-12 ans

Les tarifs sont personnalisés en fonction de vos revenus. Pour accéder au simulateur, rdv sur le site du centre social de l'Antonnière, dans l'onglet accueil de loisirs, cliquez sur le lien dans le paragraphe Tarifs 2025. <http://centresocial-eira.fr/tarifs/>



Nous accueillons les enfants de La Milesse, Aigné et de Saint Saturnin

Pour participer aux activités de l'association EIRA, vous devez prendre une adhésion à l'année scolaire, valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante :

> individuelle 6€ ou > familiale 15€

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre mairie.

Pour effectuer une inscription, vous devez vous rendre sur notre portail famille, dont voici le lien ou scannez ce QR code:

<https://espacefamille.aiga.fr/1690978>

- Remplissez bien toutes les infos obligatoires sur le site
- Envoyez tous les documents scannés au fur et à mesure
- Paiement à l'inscription

Si vous n'arrivez pas à faire vos inscriptions sur le portail famille, ou ne pouvez/souhaitez pas payer par carte bleue, venez à l'accueil du centre social pour faire vos inscriptions.



Avec la participation de nos partenaires: